L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 4 MAI

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYÈURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

DEUXIÈME PARTIE.

LE COFFRET.

V.

MLLE PLACIDE, LA SOMNAMBULE.

A l'endroit où la rue Turbigo, nouvellement bâtie, se sépare de la rue du Temple, on venait de voir s'élever, en fort peu de temps, plusieurs maisons superbes, habitées en partie par le commerce, avant même qu'on les eût achevées. C'est dans l'une de celles-ci que demeurait, au troisième étage, sur la cour, Mlle Placidie, personnage assez énigmatique qu'on ne voyait guère, et qu'on déchiffrait plus mal à la seconde entrevue qu'à la première, et moins que jamais à la troisième. Osseuse, grande, mince et raide personne, dont les cheveux, les sourcils, les cils et la peau se confondaient en une couleur uniforme de rhubarbe détériorée, faisait le désespoir de son concierge, qu'elle effrayait un peu, il faut le dire, avec ses allures d'automate et sa voix sans intonations, complément parfait d'un visage sans physionomie, et de deux yeux bleu-terne sans regard.

En dépit de cette laideur, car c'en était une,—celle de la mort, malgré la régularité des traits, Mlle Placidie avait un succès phénoménal. De nombreux équipages stationnaient à sa porte, ce qui [illegible] les imbéciles à pied, qui faisaient queue des journées entières, sans se plaindre, pour obtenir une consultation, non gratuite, de la sibylle du lieu. On parlait d'elle dans tout Paris; et, certes, elle n'était pas femme à faire quelque chose pour cela. Sa réputation de pythonisse s'était faite, non moins merveilleuse, non moins rapide, que celle d'honnêteté et de vertu de M. Martinet. C'étaient deux infaillibles, deux immaculées, que la renommée avait prises sur chacune de ses ailes, ne voulant point les séparer peut-être, pour les porter au monde qu'elles pouvaient éclairer ou éblouir, deux effets contraires dont la cause trompe aisément.

Le côté positif de cet engouement, c'est que la somnambule réalisait des bénéfices énormes, ce qui ne la rendait ni plus élégante, ni plus communicative. Toujours vêtue de noir des pieds à la tête, avec une longue jupe qui lui cachait les pieds, et de longues manches qui lui couvraient une partie des mains, elle avait vraiment un aspect étrange et quelque peu sépulcral, raison pour laquelle, sans doute, le fils de la concierge, jeune homme de vingt ans, peintre en décors, l'avait nommée, avec assez de justesse, un croque-mort femelle.

Mme Bieuze n'écoutait pas toujours volontiers les plaisanteries de son fils sur Mlle Placidie; elle avait le respect de l'inconnu et la foi au merveilleux. Du reste, la somnambule possédait un argument irrésistible auprès de Mme Bieuze; elle était d'une générosité royale, et remplaçait les paroles par la monnaie. Aussi, la concierge recevait-elle, avec le plus gracieux de ses sourires, toute personne—et Dieu sait si elles étaient nombreuses—qui demandait Mlle Placidie.

Mlle Placidie était l'associée de M. Martinet; il l'avait un jour rencontrée par hasard; elle était pauvre; il lui offrit de lui apprendre un métier lucratif; elle accepta, et un contrat fut passé. L'agent d'affaires [illegible] un appartement, faisait les avances et se réservait à peu près les trois quarts des recettes, ce qui, disait-il, était encore fort généreux, puisque, sans lui, Mlle Placidie n'eût absolument rien fait.

Il choisit pour endormeuse une vieille femme sourde qui, ne pouvant trouver d'emploi, se montra reconnaissante de celui qu'on lui donnait. Après quelques répétitions, M. Martinet se déclara satisfait; Mlle Placidie était une somnambule émérite, et Mme Agathe, l'endormeuse, comprenait par signes tout ce qu'on voulait qu'elle comprît. Ces ordres, donnés et reçus en silence, ajoutaient encore au prestige qu'exerçait [illegible] de Mlle Placidie, qui bientôt se prit au sérieux, et de tout ce bon public qui venait à elle, [illegible] toujours la moins crédule. M. Martinet avait eu l'adresse de lui prouver qu'il avait découvert en elle un don de divination, dû à dame Nature, et qu'il [illegible] de développer et de diriger pour [illegible] puissance. Le coup d'œil de l'homme d'affaires avait fasciné la pauvre fille, qui s'était faite son esclave, et comme les résultats, quoique rognés de trois quarts, [illegible] plus encore qu'elle n'avait osé rêver jusque-là, son culte envers celui qu'elle appelait son bienfaiteur ne pouvait être ébranlé.

Le système de M. Martinet était fort simple; il avait une police de gens *obligés* dans tous les mondes, qui lui coûtait fort peu. Quand la somnambule se trouvait trop embarrassée pour répondre aux questions de ses clients, elle les remettait à huitaine ou à quinzaine, et il était rare qu'au terme de l'époque assignée, M. Martinet n'eût pas découvert ce que les gens inquiets désiraient savoir. Pour les malades, l'homme d'affaires avait mis au service du docteur féminin, une certaine quantité de formules sans danger, qui avaient du moins l'avantage de ne pas aggraver les maladies. Cela suffit souvent à les guérir.

Telle était l'adresse de M. Martinet, que Mlle Placidie croyait en elle, malgré tout, et suivait ses conseils, plus encore par déférence et gratitude, que parce qu'elle les jugeait indispensables.

L'associé venait presque tous les jours, et assistait aux consultations, à l'insu de tous, même de sa somnambule. L'appartement, choisi et agencé par lui, se composait d'un salon, d'une salle à manger qui servait de salle d'attente, et de deux autres pièces dont l'une, la plus petite, contiguë au salon, où se faisaient les consultations, servait de boudoir dans les rares occasions où quelque grande dame, trop impressionnée, éprouvait le besoin de repos. C'est là que se tenait d'ordinaire M. Martinet.

Le boudoir avait une porte bien fermée, et, par-dessus cette porte, une épaisse portière [illegible] chacune des deux pièces à l'abri de toute indiscrétion. Mais si l'on eût soulevé le velours, on aurait bien vite découvert dans le bois une ouverture ronde, très large, [illegible] au trou d'épingle qui la terminait. Cette forme d'[illegible] faisait la lorgnette invisible de l'[illegible], en même temps qu'elle permettait de voir ce qui s'y passait.

C'est par là que M. Martinet se donnait l'agrément, [illegible] d'examiner le visage des crédules consultants.

Le trou était pratiqué un peu au-dessus du dossier du fauteuil de la somnambule, de façon à ce que le client lui fît face. Si Mlle Placidie eut, dans le cours de sa carrière, connaissance de ce moyen de curiosité, elle eut le bon esprit de ne point le dire, soit par indifférence, ce qui était possible, soit pour ne point compromettre sa situation, ce qui pourrait paraître probable.

Quant aux choses, plus ou moins intéressantes, qui se disaient en ce confessionnal non secret, celles qui n'arrivaient pas jusqu'à l'oreille de M. Martinet lui étaient redites exactement par la somnambule. Les quelques mots entendus lui suffisaient du reste pour juger de la véracité du reportage. On se fait une idée du nombre de gens qui furent mis par ce moyen à la merci de l'agent d'affaires. Mais nous ne nous occuperons ici que de ceux qui nous intéressent, plus ou moins directement, ayant pris part comme acteurs dans la première partie de notre récit.

La bonne foi publique est la chose du monde la plus facile à exploiter; la faiblesse et l'ignorance en sont cause. Si l'on rencontre assez souvent chez les rebouteurs, les somnambules, les guérisseurs de toute espèce des gens qui sont instruits, il faut en accuser une mauvaise direction première, qui laisse à l'esprit un levain de superstition, dont une volonté ferme et persévérante [illegible] arracher les racines. On ne croit plus, mais on se laisse aller aux affirmations de la sottise et de la crédulité. Les incurables qui ont commencé par le docteur, finissent par le charlatan. Les malheureux qui cherchent la consolation [illegible], la prennent où ils la trouvent. La peur de l'enfer a imposé plus de [illegible] que la croyance en Dieu. Comme on a toujours besoin, on va [illegible] vers ce qui promet.

La somnambule? on dit d'elle [illegible] avant [illegible], mais l'on entre. Si elle dit un mot, dû au hasard ou à son habileté, qui approche du vrai, on s'en empare, comme pour se prouver à soi-même qu'on n'est pas tout à fait un idiot. On dit: C'est étrange. Sans songer que sans étrange, sans miracle, sans impossible, il n'y aurait point de foi. Qu'en serait-on?

Fausse monnaie parfaite que celle-là. On ne l'efface qu'aux vues mauvaises, de naissance ou de fatigue. Mlle Placidie la trouvait excellente; or pur comme celui contre lequel elle l'échangeait.

Depuis quelque temps, la foule était si grande aux consultations magnétiques, qu'on avait dû organiser un service de cachets, dont la distribution se faisait chez Mme Bieuze. Il fallait retenir sa place huit jours à l'avance pour un quart d'heure de tête à tête, dont la minute se payait au poids de l'or. C'était d'un fort bon effet de réclame, et la concierge s'y enrichissait par ricochet.

Un homme venait là presque tous les jours; c'était celui qui avait loué le local, acheté les meubles et installé Mlle Placidie. La concierge se demandait quel intérêt avait pu réunir ces deux êtres, si l'argent ou l'affection était la cause première de l'association. Mais elle ne découvrait rien qui put la mettre sur la voie.

—Qui se ressemble s'assemble, répondait Justin Bieuze, le peintre, aux suppositions plus ou moins extravagantes de sa mère. La demoiselle, qu'on n'a pas besoin d'endormir, est une vraie momie; lui me fait l'effet d'un personnage de cire, [illegible].

—Après tout, ça paie bien, [illegible], disait philosophiquement Mme Bieuze; ça n'empêche que c'est une rude [illegible], et que [illegible] pas si bête qu'on le pourrait [illegible].

Justin Bieuze ne répondit à sa mère que par un cri de surprise.

—Tiens, Baudruche! Qu'est-ce que tu viens faire chez nous?

—Chez vous? fit le garnement, en promenant en tous sens ses yeux questionneurs dans la loge. Vous avez donc un chez vous, monsieur Justin? Je vous en félicite.

Il s'inclina d'une façon narquoise.

—Qu'est-ce que ce garçon? demanda la concierge.

—Un camarade à moi, de l'école des frères, que je n'ai pas vu depuis des années, et qui est bien [illegible].

—Ma foi, [illegible] que je ne suis pas venu tout à fait pour te rendre visite, quoique je sois enchanté quand je te rencontre. Je cherche Mlle Placidie.

—C'est ici, mon cher; mais si tu es pressé, ce sera absolument comme si tu n'étais pas venu.

—Est-ce qu'elle est absente?

—Non; mais il vient tant de monde que chacun doit attendre son tour.

—J'attendrai.

—Huit jours. A moins que ce ne soit pour une consultation.

—Pourquoi serait-ce donc?

—Mlle Placidie a des fournisseurs.

—Je ne suis pas de ceux-là. Mais j'ai quelque chose qui me tracasse, et [illegible] que la somnambule me tirerait d'embarras. Je viens pour ça.

—Eh! quoi, Baudruche, toi, un malin, tu crois à ces comédies-là?

—Des comédies! s'écria la concierge. C'est comme ça que tu fais l'article aux clients.

—Baudruche ne peut pas être un client. Il n'a pas le sou, à moins d'être bien changé, et Mlle Placidie se fait payer fort cher.

—On payera, dit le jeune homme, en frappant de la main sur son gousset [illegible].

Mais aussitôt, il fit un bond en arrière dans la loge, se dissimulant derrière un rideau de lit.

—Qu'as-tu donc? demanda Justin.

—Mon propriétaire, fit Baudruche, à voix presque basse.

—Est-ce que tu n'as pas payé ton terme?

—Ça ne se demande pas. Mais il y a autre chose.

—Quoi donc? questionna à son tour la concierge, qui avait reconnu dans le propriétaire de Baudruche, le protecteur de la somnambule.

—Mam'zelle Rosalie nous a annoncé ce matin, à toute la maison, que son maître était parti en voyage pour un mois. Or, je le vois entrer ici; ça ne me paraît pas bien naturel.

—Qu'est-ce que c'est que ça, mam'zelle Rosalie?

—C'est comme qui dirait une dame de confiance.

—Enfin, dit la concierge. Alors, si M. Martinet est votre propriétaire, vous le connaissez?

—Pardine!

—Qu'est-ce qu'il fait?

—Je crois l'avoir deviné, mais je ne le dis pas.

—Est-ce que ça ne peut pas s'avouer?

—Dame, ça dépend de la manière dont on voit les choses. La police a son bon côté.

—Vous le supposez de la police! s'écria Mme Bieuze, dont le défunt mari n'aimait pas les sergents de ville.

—C'est comme je vous le dis, qu'il en est.

—On le surveillera, fit la concierge d'un air capable; nous ne laisserons pas ennuyer nos locataires, pas vrai, Justin?

—J'en suis. Mais dis donc, la mère; le cabinet de la somnambule, ça pourrait bien être un traquenard.

—Pourquoi ça? demanda Baudruche.

—Ton propriétaire, c'est lui qui a loué l'appartement pour la dormeuse, et il y vient presque tous les jours.

—C'est drôle, murmura Baudruche comme à lui-même. Mais je saurai bien de quoi il en retourne, si je m'enrôle, ajouta-t-il tout haut.

—Si tu t'enrôles dans quoi?

—Dans les bataillons de M. Martinet donc.

—Toi, Baudruche! exclama Justin indigné. Si tu fais ça, nous ne nous reverrons jamais.

—En voilà une drôle d'idée! la police, c'est pourtant pas bête d'en faire partie; surtout....

Baudruche s'arrêta, comme s'il avait peur de trop dire.

—Est-ce que tu aurais quelque chose à craindre, Baudruche?

—Moi! pas du tout. Mais puisque ça te déplaît, Justin, n'en parlons plus. Je suis trop content de t'avoir retrouvé pour te reperdre.

—Quel état fais-tu, Baudruche?

—Ma foi, je t'avouerai que je ne sais pas faire grand'chose.

—De quoi vis-tu, alors?

—De tout ce qui se trouve.

—Tu vagabondes?

—Bagasse. Puis je fais les commissions des uns et des autres; j'apprends des nouvelles, je les redis à M. Martinet qui est fort curieux. Quand elles sont inédites et en valent la peine, il me les paye cent sous. C'est superbe, je suis logé pour rien, et il me faut bien peu pour vivre.

(A continuer.)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme [illegible] un signal désignera le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché [illegible].
8 Coin Constance et [illegible].
9 Coin Prytania et [illegible].
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin [illegible] et St-Denis.
14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. [illegible].
16 Compagnie Lafayette No. [illegible].
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magnolia et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. [illegible].
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible].
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
45 Coin [illegible] et Nouvelle Levée.
46 Case à pompe No. 4, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
58 Coin Basin et Franklin.
61 Coin Julia et Levée.
62 Pied de la rue Julia.
63 Coin Canal et Levée.
64 Coin Magazine et Girod.
65 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
67 Coin Canal et Camp.
68 Case à pompe No 5 et City Hall.
69 Case à pompe No 13.
71 Coin Carondelet et Commune.
[illegible] Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Perdido.
124 Case à pompe No 24, rue Commune.
125 [illegible], rue Girod.
126 Coin Commune et [illegible].
127 Coin Claiborne et Perdido.
141 Coin [illegible] et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et [illegible].
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin [illegible] et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, [illegible].
147 Canal et Robertson, Wood's Press.
213 Coin Bienville et [illegible].
214 Coin Derbigny et Canal.
215 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
216 Station de police, Place Jackson.
217 Coin Hôpital et Dauphine.
218 Case à pompe No [illegible] Dauphine.
221 Coin Tréme et [illegible].
231 Coin Rampart et Barracks.
[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre, touchant à Plymouth (G. B.) pour le débarquement des passagers.

LABRADOR, [illegible]; CANADA, [illegible].

Prix du passage pour le Havre. [illegible]

[illegible]

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool. [illegible]

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande-Bretagne, de l'Europe, aller et retour. Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agents généraux, 307 Walnut Street, Philadelphie.

Agence à la Nouvelle-Orléans. A. K. MILLER & CO. [illegible] EDWARD A. YORKE. [illegible] Gravier. 28 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer HUDSON, B. V. Gager, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 10 mai à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Chartres, No 42.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans. Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA.

Excursions régulières du dimanche

Le beau steamer CAMELIA.

Capitaine HANOVER. [illegible]

C. M. SORIA. 10 avril— No 100 de la rue de l'Union.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Grand Ecore, [illegible]

NEW BART ABLE. Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. G. HAMILTON.

Paquebot régulier des Opelousas. [illegible]

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes, Washington, [illegible]

[illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE. [illegible]

Chemin de fer de Pontchartrain.

[illegible]

1er Avril—6m D. B. ROBINSON, receveur.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, Surintendant.

Great Jackson Route.

New Orleans, St. Louis & Chicago Rail Road Line.

[illegible]

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L'OUEST ET L'OUEST.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS, CARRYING THE U. S. MAIL.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Fireman's Insurance Company of New Orleans.

SECOND BEAU ANNUEL.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

G. W. DORE, Secrétaire.

JAMES FAHEY, notaire public.

Directeurs: P. MASPERO, D. FATIO, S. E. BELF, CHAS. LAFITTE, B. A. GHANDRA, [illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT

[illegible]

Mechanics' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protection Association.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane.

CAPITAL ACTIF.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Louisiana National Bank

DE LA NILLE-ORLEANS.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]